

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET, ETCHEVERRY

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 7 – CRR : CONVENTION CADRE DE COOPERATION AVEC IDB POUR L'UE « ACCOMPAGNEMENT DE LA DANSE » DES CPES

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

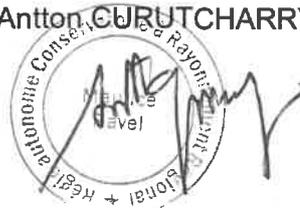
Le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur permet à l'étudiant de confirmer son orientation vers une voie professionnelle spécialisée.

La scolarité de ce cycle s'organise autour de trois domaines de formation, qui comprennent chacun plusieurs unités d'enseignements (UE).

Dans le cadre du cursus en musiques traditionnelles, nous avons décidé de proposer une UE intitulée « Accompagnement de la danse / Danse ». Les élèves inscrits en CPES musiques traditionnelles devront, pour valider cette UE, effectuer **66 heures** de présence (répétitions, spectacles, participation à des événements calendaires...) dans le groupe de danse de leur village et/ou d'un village alentour en tant que musicien. Cette décision comporte une double plus-value. Cela permettra une mise en situation contextualisée pour les élèves. Cela permettra aussi de compenser le manque de musiciens dans les groupes de danse basque aujourd'hui.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Anton CURUTCHARRY



Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 064-200087567-20231205-CA20231205_07-DE



Iparraldeko Dantzarien Biltzarra (IDB) fera le lien avec le(s) groupe(s) de danse concerné(s) et fournira une attestation annuelle de réalisation des heures effectuées par élève.

Le Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque prendra en compte ce nombre d'heures attesté par Iparraldeko Dantzarien Biltzarra (IDB) dans le cadre de la validation de l'UE « accompagnement de la danse » de la maquette pédagogique du CPES musiques traditionnelles.

Il est demandé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer cette convention de partenariat avec l'association Musik

DONT ACTE